

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 16-103-1905 Mutation.

n° 16-103-1905

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO

n° 103 du 01/06/1905

Date de publication

1 mai 1905

Date du numéro

1 juin 1905

### TEXTE INTÉGRAL

l'agent des Douanes Abdoulahé reprend ses fonctions à compter du 8 mai M. Serre (Emile) engagé à titre provisoir, est licencié pour compter de la même date.